

Il était une fois....



*Un Moulin-à-
Vent
à Bouge*

par J.WALGRAFFE.

La fête des 40 ans d'octobre 2008 est encore dans toutes les mémoires. A cette occasion, les bougeois ont eu le plaisir de tisser ou de resserrer des liens entre-eux.

Une exposition retraçait l'évolution qui a fait de Bouge et du quartier du Moulin-à-Vent ce qu'ils sont aujourd'hui.

Plus d'une centaine de participants à cette fête ont souhaité la publication des éléments de cette exposition.

Mr Walgraffe, qui en était le réalisateur, s'est donc remis au travail et a repris ses recherches historiques pour compléter l'importante documentation qu'il possédait déjà.

Le résultat est un livre de 100 pages bourré de témoignages, d'anecdotes, de photos et de reproduction de documents originaux.

Cet ouvrage n'a pas de prétention historique, il y a des personnes plus qualifiées pour écrire des livres d'histoire...

C'est d'abord un recueil de souvenirs puisés dans la mémoire du quartier de Moulin-à-Vent, un puzzle où chaque pièce, chaque photo, chaque souvenir ont été apportés par ceux qui ont vécu ces événements.

On y apprend que la situation stratégique du plateau de Bouge a fait le malheur des habitants jusque l'indépendance de la Belgique. La construction de la chaussée de Louvain en 1728 va entraîner le développement économique le long de cette route : un moulin à vent sera construit en haut de la colline et va donner le nom au quartier. Des carrières et fours à chaux vont dès lors bénéficier de la possibilité de transporter des matériaux pondéreux...

Le développement économique aura pour conséquence le développement paroissial, avec la construction d'une chapelle chaussée de Louvain d'abord, et la construction d'un sanctuaire plus grand en 1968.

L'ouvrage, qui est prêt à être imprimé, nous fait vivre l'évolution du quartier, depuis le Moyen Age, jusqu'à nos jours.

Il est encore possible de le commander en s'inscrivant par mail : **bouge.40ans@skynet.be** , par téléphone au 081/213.914 ou au 0499/358.297 ou encore en envoyant un SMS à ce même numéro « Bouge 40ans +Nom et Adresse ».

L'église du quartier de Moulin-à-Vent qui est évoquée largement dans le livre sera mise à l'honneur aux journées du patrimoine les 12 et 13 septembre prochains.

A cette occasion, l'exposition rétrospective de l'évolution du quartier réalisée en 2008 y sera à nouveau présentée.

Ci-dessous : Plan de l'ouvrage et annexes

6 pages (non consécutives) extraites de l'ouvrage



Fig 2 : Namur vue depuis le plateau de Bouge en 1609.

A Namur, on distinguait la ville, la neuve ville (Neuville), les faubourgs et la banlieue.

Du point de vue civil, Bouge était comprise dans la banlieue de Namur et dépendait du comte de Namur pour les droits de bourgeoisie et de justice. (Réf 1 –p26).

En 1364, un règlement du comté assimile les habitants de la banlieue à ceux de la ville.

Du point de vue religieux, en 1214, le testament de Philippe le Noble nous apprend que le chapitre de la collégiale Notre Dame (rue Notre-Dame) reçut la dîme que le comte percevait à Bouge, qui comptait à ce moment moins de 50 habitants. (Réf17 –p142).

En 1323, la chapelle de Bouge était déjà connue sous le vocable de Sainte Marguerite et dépendait de la paroisse Notre Dame. (AEN, papiers Ferd. Courtoy, n°656). La chapelle de Bouge était desservie par un chapelain délégué par Notre-Dame qui célébrait la messe les dimanches et les jours des fêtes sacrées. Il était rémunéré par des rentes dont étaient grevées plusieurs censes (fermes) et maisons de Bouge, plus le revenu des biens appartenant à la chapelle (AEN, Archives ecclésiastiques, n°1938).

Sainte Marguerite d'Antioche à laquelle la chapelle et ensuite l'église furent dédiées fut martyrisée à Antioche au 3^{ème} siècle. Son culte se répandit au temps des croisades, ce qui peut donner une indication sur l'origine très lointaine de la première chapelle. Une statue en bois du 15^{ème} siècle représentant la sainte est conservée au musée diocésain.

..... Le café de l'ancienne barrière, au numéro 311 de la chaussée de Louvain en est le souvenir.

Très vite, des carrières et fours à chaux vont s'établir le long de la chaussée. Les artisans liés au transport des marchandises vont suivre : charrons, maréchaux-ferrants, bourreliers ainsi que les fournisseurs de services : commerçants, auberges et cabarets....

Les investissements autrichiens dans les voies de communication vont contribuer à relancer le commerce et l'industrie. De riches bourgeois ou des gentilshommes de la contrée fondent les premières manufactures : la verrerie d'Herbatte, la papeterie à Saint-Servais, la faïencerie à Hastimoulin, les carrières et fours à chaux aux Grands Malades, les mines de plomb à Vedrin et bien d'autres encore. Namur devient au 18^{ème} siècle un des centres industriels les plus actifs de Wallonie (Réf 3 -p81).

Pendant cette période d'expansion économique, la population de Bouge va continuer à croître et va passer de 120 habitants en 1673 à 277 habitants en 1801.

Les moulins à vent de Bouge

Dès 1730, les sieurs Lambert Bodart et Pierre-Antoine Vallée, meuniers à Namur, comptant tirer parti de cette nouvelle route, obtiennent l'autorisation d'ériger trois ou quatre moulins à vent sur la montagne du Pied Noir, contiguë à la chaussée de Louvain, pour utiliser la force des vents remontant la colline. En 1731, il fut dit que ces moulins pourraient produire de la farine (Réf 1 –p42-43). Le hameau qui se développera le long de la chaussée de Louvain, séparé du village de Bouge par la campagne, sera alors appelé Moulin-à-Vent.

On ne connaît pas l'emplacement du seul moulin à vent qui fut construit et qui brûla dès 1735, mais il est très probable qu'il était situé près de l'actuelle allée du moulin à vent.

Il faut croire que la force des vents à cet endroit avait été surestimée ou que le moulin à vent ne pouvait concurrencer les moulins à eau de la vallée, car le moulin à vent ne fut pas reconstruit après l'incendie.

Pourtant, en 1830, François-Joseph Garot, meunier à Temploux, reçu de la commune de Bouge l'autorisation de pouvoir faire construire un moulin à vent pour mouler le blé sur une parcelle à concéder au nord du Fort-Coquelet (rue de Sardanson, à côté du château ?). Ce moulin dut rapidement subir la concurrence des moulins de la vallée qui commençaient à être activés par la vapeur dès 1833. (AEN, Cadastre, n°608).....



Fig.10



Fig.11

.....Des rivalités entre Bouge et Moulin-à-Vent

On peut constater dans un tract électoral de 1878 qu'une certaine rivalité (ou une rivalité certaine) s'était installée entre Bouge village et le quartier de Moulin-à-Vent qui devenait de plus en plus riche et de plus en plus peuplé. Du fait du vote censitaire (voir note ci-dessous), le conseil communal était désigné par les 23 électeurs les plus riches de la commune, dont 19 habitaient Moulin-à-Vent. Cette situation ne satisfaisait évidemment pas les habitants de Bouge village qui ne manquaient aucune occasion d'accuser les mandataires de favoriser le quartier de Moulin-à-Vent (voir tract Fig 12). Les deux entités de Bouge étaient séparées par la campagne, aussi l'administration communale décida de déplacer l'école et la maison communale dans un nouveau bâtiment qui fut construit en 1881, à égale distance entre les 2 quartiers (actuellement place Baudouin Ier) afin de favoriser le rapprochement entre les deux parties de la commune. Malgré cela, il n'y a jamais eu de réelle union entre les différents quartiers de Bouge. Jusqu'à la fusion des communes, Bouge village a conservé une orientation agricole, Coquelet était essentiellement résidentiel, tandis que Moulin à Vent est devenu de plus en plus commercial et résidentiel.....

On appelle **suffrage censitaire** le mode de suffrage dans lequel seuls les citoyens dont le total des contributions directes dépasse un seuil, appelé **cens**, sont électeurs. En Belgique, le suffrage censitaire a été utilisé depuis l'indépendance jusqu'en 1894. Initialement, le cens était variable selon les régions : il était plus élevé dans les villes que dans les régions rurales. En 1848, il fut ramené pour tout le pays à 42,20 francs (minimum prévu par la Constitution). En 1894, il fut remplacé par un système de vote plural, qui donnait entre autres une (aux législatives) ou deux (aux communales) voix supplémentaires suivant le niveau de paiement de l'impôt. (Réf : Wikipedia)

1932 à 1954 : Georges Attout, qui avait été consul du Luxembourg en 1924 était négociant en vins et spiritueux. La famille Attout possédait une chaîne de magasins de textile.

1954 à 1964 : Jean Attout, fut nommé bourgmestre à la suite du décès de son père, alors que lui-même ne faisait pas partie du Conseil Communal.

1964 à 1976 : André Collard, professeur, nommé bourgmestre PLP du fait que le PSC et le PS, en égalité de mandats, n'avaient pas réussi à s'entendre sur l'attribution du poste de bourgmestre.

La fusion des communes en 1975 a incorporé le village de Bouge et les quartiers de Moulin-à-Vent et de Coquelet dans le grand Namur. Dans les statistiques et autres documents de la ville, on parle maintenant de quartier de Bouge et quartier de Moulin à Vent.

Une famille qui a beaucoup compté pour Bouge

Il est assez étonnant que les Delimoy ne soient plus présents à Bouge, alors que cette famille y tenait une place tellement importante il y a seulement quelques dizaines d'années.

Charles-Louis Delimoy (1789-1854) était maître batelier au confluent (Grognon). Il exploitait plusieurs bateaux à fond plat capables de remonter la



Fig. 13 Charles-Louis Delimoy

Sambre et atteindre les centres charbonniers et miniers échelonnés le long de celle-ci. Suite à la construction d'écluses sur la Sambre peu après 1830, les bateaux de Meuse de plus grande capacité ont été capables de remonter la Sambre, privant ainsi de travail les bateliers du confluent.

En 1848, le notaire Anciaux à Namur publiait un avis pour « la mise en vente de deux grands fours à chaux en activité, situés au Moulin-à-vent près de Namur, dont les produits sont très recherchés, ainsi que deux vastes carrières, grandes d'un hectare environ chacune, produisant les pierres nécessaires à l'alimentation des

fours à chaux. Elles sont situées : l'une au Fort-Coclet, l'autre au Moulin-à-vent, à l'emplacement même des fours ».

Le plan Fig 23 en détaille la configuration (Réf 25-année 1848)

Charles-Louis Delimoy vendit son entreprise et racheta ces carrières et fours à chaux. Bientôt, il investit une partie de ses avoirs dans l'achat de terrains en vue des extensions futures des carrières. Il habitait le quartier de Heuvy (peut-être rue des Carrières ?). La prison de Namur et les rues Denis Georges et Bayar près de celle-ci ont été construites sur des terrains de Charles-Louis. Ces rues se sont appelées rue Delimoy jusque la fusion des communes.

Son fils Honoré Delimoy (1816-1893) reprit la gestion des carrières et fours à chaux qui occupaient à ce moment plus de 50 hectares, tout en

.....C'est ainsi que les rochers escarpés ont été peu à peu grignotés et les creux comblés. Lorsque la couche de terre et de mauvaise pierre était trop épaisse, l'extraction s'est faite par des galeries souterraines, notamment près de l'IATA et dans la côte de la chaussée de Louvain.

L'âge d'or et de plus forte activité des carrières de Moulin-à-Vent semble se situer vers 1896, où les pierres sont utilisées en masse pour la bâtisse locale et la construction de quais le long des ports de nos villes du littoral.

Cependant, dès le début du 20^{ème} siècle, le ciment va peu à peu remplacer la chaux dans les constructions. Les carrières et fours à chaux du Moulin-à-Vent vont alors être progressivement abandonnés par manque de rentabilité. La crise de 1930 va entraîner leur arrêt définitif.

Une page importante de l'histoire du quartier venait d'être tournée.

Le chemin de fer vicinal

De nombreuses voies de chemin de fer vicinal furent construites fin du 19^{ème} siècle.

Une ligne Namur-Forville fut créée vers 1896. Partant de l'arrière de la gare de Namur, elle empruntait la rue d'Arquet établie pour la circonstance.

Le tram à vapeur desservait les carrières et fours à chaux du fond d'Arquet et le marché aux bestiaux (c'est actuellement le service parcs et jardins de la ville), puis gravissait les coteaux de Bouge par une rampe qui passait en contrebas de la place des Tilleuls (voir Fig.24) et surplombait les terrains de football de l'Arquet. Après avoir traversé la chaussée de Louvain (près du fast food Yumbo, l'allée est encore visible), le convoi s'arrêtait au niveau de la ferme de Ponty. Ensuite, il se dirigeait vers l'arrêt de l'hôtel du pensionnat de Champion par la rue de Fernelmont et continuait cette rue vers Marchovelette et puis Forville.

Les pensionnaires de l'Institut de la Providence de Champion étaient nombreuses à emprunter le tram pour le départ ou le retour des week-ends.

L'ancienne passerelle de la gare avait été construite en partie pour elles.

Aux environs de 1960, le tram fut remplacé par des bus.

La rue de la Chapelle

Appelée rue du Sanctuaire depuis la fusion des communes, la rue avait été conçue pour arriver en ligne droite jusqu'à la chaussée de Louvain, à proximité de la chapelle. Dans le bas, la rue s'arrêtait au niveau des anciennes carrières. Lorsque celles-ci furent remblayées, la question se posa de la prolongation de la rue. Le trafic de la chaussée de Louvain était devenu très important, aussi l'idée que la rue du Sanctuaire débouche chaussée de Louvain fut abandonnée et elle fut raccordée à la rue de Sardanson.....

.....Une communiant de l'année 1964 se souvient :

« A la Fête-Dieu, on organisait une procession du Saint-Sacrement depuis le début de la rue Charles Bouvier du côté de l'allée du Moulin-à-Vent. Nous nous dirigions en cortège vers le champ fraîchement fauché où plus tard s'élèverait l'église. Au beau milieu des champs, on avait dressé un autel et un podium et on y célébrait la messe en plein air. Les jeunes de la profession de foi de l'année y étaient en aube de communion. »

Des communions et un mariage célébrés dans la rue

Les naissances dans l'immédiat après guerre avaient été très nombreuses (baby boom). C'est pourquoi en mai 1958, il fut impossible de recevoir tous les enfants et leur famille dans l'église pour les Professions de Foi (on disait à l'époque « Communions Solennelles »). L'abbé Bouchat proposa à l'abbé Coune un coup médiatique : puisque l'église était trop petite, on allait célébrer les communions sur la route et ainsi inciter la commune à entreprendre rapidement la construction de la nouvelle église !

C'est ainsi qu'une église en toile et barres métalliques fut construite au début de la rue Baron de Pitteurs (actuellement rue des Pitteurs) où tout le matériel sacerdotal fut transporté pour quelques jours. Cet événement relaté dans Vers l'Avenir du 14/05/1958 fit grand bruit et mit quelque peu la commune dans l'embarras.

Le 26 mai, lendemain des communions solennelles, les chaises et le matériel sacerdotal étaient toujours dans l'église en toile, aussi le mariage de Roger Probst et Lorette Cogneau dut être célébré dans cette église provisoire.....



Fig.43



Fig.44